



AVIS DE COMPÉTITION

**JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX 2016
CAPITALE NATIONALE ET CHAUDIÈRE APPALACHE**

PRÉSENTÉ PAR : CPA Beauport

Du : 14 janvier, 2016

Au : 17 janvier, 2016

SANCTION : R-15-043

Sanctionné par Patinage Québec

Détail de la sanction – JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX 2016

CPA Beauport

ANNONCE LA TENUE DE JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX 2016 – Capitale Nationale et Chaudière Appalache

Dates : 14 janvier, 2016 au 17 janvier, 2016

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Capitale Nationale et Chaudière Appalache

Président(e) comité organisateur : Cynthia Lamontagne

Téléphone : 418660-7525

Courriel : competitions@acparqca.com

Président(e) de la compétition : Guylaine Bouchard

Téléphone : 418-831-5982

Courriel : competitions@acparqca.com

Représentant technique : à venir

Spécialiste de données en chef : à venir

Spécialiste de données informatiques : à venir

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : R-15-043

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Beauport

SITE INTERNET : www.cpabeauport.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Frais d'inscriptions

95 \$ par événement de catégories STAR 5 et Plus, et de catégories Compétition

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ACPARCNCA et datés **au plus tard le 27 novembre, 2015**.

Aucun chèque postdaté après le 27 novembre, 2015 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est le **1^{er} janvier** qui précède la compétition.

9.0 Calcule des résultats

- **CPC** Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs sera utilisée pour toutes les épreuves.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant l'heure prévue de l'ordre de passage. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer, présenter la carte photo (obligatoire) et la porter au cou en tout temps. Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

12.0 Frais d'admission

Gratuit

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra médaille.

14.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis **ou** Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera diffusé sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

16.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition seront formés selon les règlements de Patinage Canada.

17.0 Vidéo

Disponible sur place.

18.0 Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition .

ADMISSIBILITÉ

1.0 PATINEURS EN SIMPLE, EN COUPLE ET EN DANSE

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs des catégories Pré-Novice et Novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année 2015-2016, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents aux Championnats nationaux ou à la ronde des qualifications, mais ils pourront concourir dans une catégorie supérieure si le test est complété.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. Par contre, un patineur qui s'est inscrit aux Championnats de Sous-section et/ou Championnats A de section Québec peut s'inscrire dans une catégorie inférieure s'il possède l'âge requis.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré-Novice et Novice en simple).

Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il va concourir. Dans le cas d'un couple en "Style libre" ou "Danse" dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région où il veut concourir et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire concourir en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut pas représenter sa région à la fois en danse et en couple.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

1.0) PATINEURS EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

- **NOVICE**

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge : Être âgé de moins de 17 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

A - Dames :

Prog. Libre de 3 min. +/- 10 sec.

D- Messieurs :

Prog. Libre de 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

- **PRÉ-NOVICE**

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgé de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

B - Dames : Prog. Libre de 3 min. +/- 10 sec.

E- Messieurs : Prog. Libre de 3 min. +/- 10 sec.

- **JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS**

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgé de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

C - Dames : Prog. Libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

F- Messieurs : Prog. Libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

1.0 PATINEURS EN COUPLE

JUVÉNILE

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

G-Couple : Prog. Libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

2.0 PATINEURS EN DANSE

JUVÉNILE

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de danse ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

H-Danse : Danse Libre de 2 min. +/- 10 sec.

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

1.0 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE

Maximum: 8 entrées catégories compétitives

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 8 entrées avec un maximum de 10 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre est une entrée et un couple en danse ou style libre est considéré comme une entrée).

Les substitutions seront acceptées jusqu'au jeudi 16h précédant le début des Jeux de la participation.

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale est complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

2.0 SÉLECTION DES PATINEURS EN SIMPLE, EN COUPLE ET EN DANSE

La première place (ou en cas de désistement, la deuxième place seulement) des 8 catégories compétitives des Jeux du Québec régionaux. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale

Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories aux régionaux, l'équipe sera complétée par:

- 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G et H dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
- 2) en cas de désistement après la date limite d'inscription des Jeux de la participation, le remplacement se fera dans la même catégorie (date limite de substitution jeudi 16h précédant le début;
- 3) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe 1 et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs repatineront à nouveau dans la même journée.